



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : services extérieurs

Question écrite n° 34297

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DCCRF). Les réformes actuellement en cours se traduisent par des pertes d'effectifs, de missions et des restructurations nuisant aux capacités d'action des services. La « centralisation » des activités au plan régional aura notamment pour conséquence l'aggravation des conditions de travail des agents. Des craintes sont en outre particulièrement sensibles en ce qui concerne les neuf laboratoires d'analyses de la DCCRF dont les budgets de fonctionnement et les effectifs ont été considérablement réduits. Une situation qui ne laisse pas d'inquiéter quant à la capacité future de réaction en cas de situation d'urgence, telle la crise de la vache folle. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre à la DCCRF de poursuivre les missions qui lui sont dévolues et s'il compte rendre aux laboratoires de la DCCRF leur pleine capacité opérationnelle.

Texte de la réponse

Avec trois mille sept cent soixante-huit emplois budgétaires, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM. La détermination des effectifs des directions départementales a été modifiée pour mieux prendre en considération l'ensemble des missions assumées par cette direction et mettre en adéquation les effectifs avec l'activité économique au plan local. Le regroupement au chef-lieu du département de l'ensemble des implantations infra-départementales de la DGCCRF s'inscrit dans une volonté de réforme de l'État et de modernisation des services publics. Il constitue un des éléments de la stratégie ministérielle de réforme et permettra un meilleur fonctionnement des services. Ces regroupements conduisent à mettre en place une nouvelle organisation du travail fondée sur une utilisation optimale des outils informatiques et une planification renouvelée de l'activité à l'échelon local en vue d'une couverture plus homogène du terrain. L'objectif de cette réorganisation est de parvenir à une action administrative plus efficace en améliorant la programmation des contrôles et en diminuant les coûts de structure. Ces mouvements se feront en tenant compte des spécificités locales : les arrondissements concernés bénéficieront de toute l'attention qui s'impose afin de préserver la loyauté des transactions, la sécurité des consommateurs et une saine concurrence dans l'intérêt de tous les partenaires économiques. S'agissant des moyens budgétaires, la DGCCRF, comme beaucoup de directions du ministère, apporte sa contribution à la maîtrise des dépenses publiques, ce que tout citoyen et contribuable est en droit d'attendre. Enfin, le réseau des laboratoires est l'objet actuellement d'une mission de réingénierie des procédures analytiques des laboratoires de la DGCCRF et de la direction générale des douanes et droits indirects. A partir de l'examen des processus d'analyses des deux réseaux, la mission proposera des mesures de réorganisation pour que ces deux réseaux améliorent leurs performances techniques et économiques au sein du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, tout en répondant aux spécificités de chacune des deux directions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34297

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1326

Réponse publiée le : 8 juin 2004, page 4249